

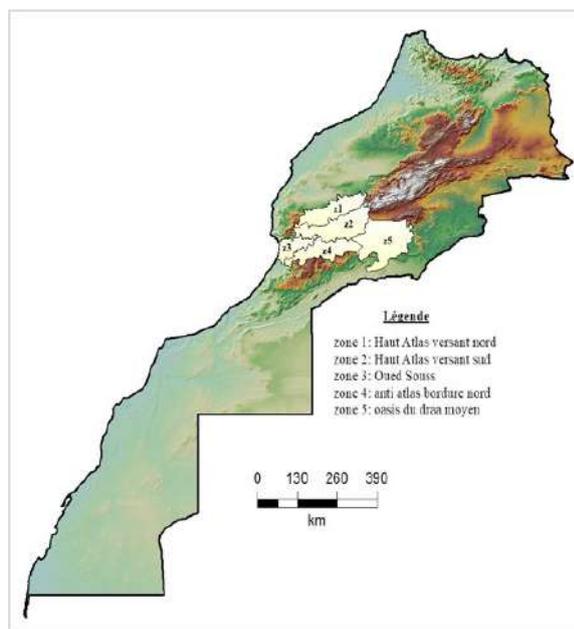
# Évaluation et chiffrage du rôle socio-économique et culturel des femmes dans les petites et moyennes exploitations agricoles du sud du Maroc

*BEN EL AHMAR Mustapha<sup>24</sup>, Directeur du CERCAM, Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM)*

Cet article est une synthèse d'une étude de terrain réalisée par le CERCAM<sup>25</sup> en 2017-2018 avec une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'IRD, coordonnée par Bruno Romagny, co-directeur du LMI MediTer-Rabat, et ce sur un financement conjoint AFD-GCAM.

L'étude en question avait pour objectif une évaluation et un chiffrage du rôle socio-économique et culturel des femmes vivant dans de très petites exploitations agricoles familiales (TPEAF) du sud-ouest du Maroc. Le CERCAM a ciblé des territoires contrastés (montagnes, plaines, oasis) segmentés en 5 zones agro-écologiques, reconnus comme étant marginaux par rapport aux grands bassins de production agricole du pays. Le choix de ces zones difficiles est volontaire et vise à analyser le rôle des femmes rurales dans les conditions les plus dures.

Les travaux ont été conduits sous trois angles complémentaires : (i) diagnostic, appréciation et quantification des activités féminines et de leur contribution à l'exploitation agricole ; (ii) comprendre les processus de prise de décision et de gouvernance au sein des ménages ruraux et des exploitations familiales ; (iii) analyser l'accès des femmes, en particulier celles qui se déclarent « chefs de ménage », aux facteurs de production agricole : foncier, eau d'irrigation, conseil technique et de gestion, crédit. Les 300 très petites exploitations familiales et ménages ruraux sondés représentent un échantillon total de 2 022 individus, avec une taille moyenne des ménages de 6,74 personnes.



<sup>24</sup> Mustapha Ben El Ahmar est spécialiste en finances agricoles et rurales depuis plus de 30 ans. Il a piloté en 2009 la création de « Tamwil El Fellah », filiale du GCAM spécialisée dans le financement de la petite agriculture familiale et assuré sa Direction Générale pendant ses 3 premières années d'activité. Il dirige depuis 2013 le CERCAM (Centre d'Etudes et Recherches du groupe Crédit Agricole du Maroc), très actif dans les projets d'accompagnement non financiers des petits producteurs et coopératives agricoles (Education financière, renforcement de capacités techniques et de gestion, mesure d'impact économique, social et environnemental des crédits, approche genre ...). M. Ben El Ahmar est impliqué dans d'autres projets de recherche et de développement agricole et rural avec des partenaires nationaux et internationaux.

<sup>25</sup> Centre d'Etudes et Recherches du groupe Crédit Agricole du Maroc

<sup>26</sup> Il est certain que le revenu serait nettement meilleur si l'étude se passait dans les grandes zones agricoles du Maroc.

Parmi les résultats de l'étude, il ressort que le revenu net total moyen des ménages agricoles au niveau des 5 zones étudiées dépasse à peine les 45 000 Dh/an, pour atteindre au maximum presque 53 600 Dh dans la zone de l'Oued Souss où les revenus non agricoles représentent environ 40 % des revenus totaux. Le constat de faiblesse des revenus de ces ménages ruraux n'est pas nouveau<sup>26</sup>, et ce, malgré les interventions importantes des pouvoirs publics comme les programmes du pilier II du Plan Maroc Vert (PMV) et d'autres diverses initiatives (INDH, ONG ...).

37 % dans les 5 zones, mais peut s'élever à 61 % dans l'Anti Atlas. Elle dépasse les 50 % en zone de montagne. Elle reste faible en zone oasienne pour des considérations socioculturelles historiques.

La participation des femmes aux travaux agricoles se situe entre 70 % et presque 80 % du temps total passé sur l'exploitation dans 3 zones d'étude sur 5. Ce sont elles qui s'occupent quasi-exclusivement de l'élevage du bétail, à part pour les tâches qui les amènent à trop s'éloigner de l'exploitation familiale. À travers le temps de travail qu'elles consacrent aux diverses tâches agricoles, leur contribution aux revenus de l'exploitation est en moyenne de

En Dh/an (285 ménages)	zone 1:	zone 2:	zone 3:	zone 4:	zone 5:	Moyenne des 5 zones
	Haut Atlas versant nord	Haut Atlas versant sud	Oued Souss	Anti Atlas bordure nord	Oasis du Draa moyen	
<b>Revenu net agricole</b>	<b>30 997</b>	<b>39 298</b>	<b>32 720</b>	<b>6 881</b>	<b>29 298</b>	<b>28 942</b>
<b>Revenu net non agricole</b>	<b>22 223</b>	<b>3 820</b>	<b>20 876</b>	<b>17 777</b>	<b>16 190</b>	<b>16 093</b>
<b>Revenu net total</b>	<b>53 220</b>	<b>43 118</b>	<b>53 596</b>	<b>24 657</b>	<b>45 489</b>	<b>45 035</b>
<b>Contribution des femmes au revenu non agricole</b>	<b>15%</b>	<b>3%</b>	<b>43%</b>	<b>14%</b>	<b>2%</b>	<b>15%</b>
<b>Contribution des femmes au revenu agricole</b>	<b>52%</b>	<b>54%</b>	<b>26%</b>	<b>61%</b>	<b>7%</b>	<b>37%</b>

Tableau 1 : Contribution des femmes aux revenus des petites exploitations agricoles en zones difficiles

Temps de travail en jours/an	zone 1:	zone 2:	zone 3:	zone 4:	zone 5:
	Haut Atlas versant nord	Haut Atlas versant sud	Oued Souss	Anti Atlas bordure nord	Oasis du Draa moyen
Echantillon par zone	43	43	20	11	39
Temps des femmes sur les cultures	14.98	6.74	35.55	15.00	8.21
Contribution des femmes (%)	27	24	48	42	12
Temps des femmes pour la récolte	2.07	6.81	31.05	13.64	5.49
Contribution des femmes (%)	16	57	62	57	16
Temps des femmes sur l'arboriculture	2.84	0.93	26.65	0.00	0.62
Contribution des femmes (%)	9	16	53	0	3
Temps des femmes en élevage	106.97	148.03	216.93	177.70	53.76
Contribution des femmes (%)	90	83	99	84	54
Temps des femmes aux travaux agricoles divers (irrigation...)	1.14	0.00	4.00	0.27	1.10
Contribution des femmes (%)	9	0	42	7	9
<b>Temps total des femmes sur l'exploitation (en jours/an)</b>	<b>128</b>	<b>163</b>	<b>314</b>	<b>201</b>	<b>69</b>
<b>Contribution des femmes</b>	<b>55%</b>	<b>70%</b>	<b>78%</b>	<b>75%</b>	<b>29%</b>

Tableau 2 : Contribution des femmes au temps de travail sur l'exploitation agricole

Malgré les obstacles économiques et socioculturels qu'elles rencontrent pour sortir de leur foyer, du douar, voire pour aller travailler plus loin, et en dépit des difficultés en termes de mobilité (enclavement plus ou moins prononcé, absence de transports

en commun publics, infrastructures routières secondaires mal entretenues, etc.), les femmes contribuent en moyenne dans les 5 zones à 15 % des revenus non agricoles du ménage, ce qui dénote d'un fort attachement de ces femmes à leur foyer et aux conditions de vie y afférentes.

En Dh	zone 1: Haut Atlas versant nord	zone 2: Haut Atlas versant sud	zone 3: Oued Souss	zone 4: Anti Atlas bordure nord	zone 5: Oasis du Draa moyen	Moyenne des 5 zones
<b>Dépenses courantes du ménage</b>	<b>27 059</b>	<b>17 084</b>	<b>27 346</b>	<b>17 052</b>	<b>21 504</b>	<b>22 125</b>
<b>Dépenses totales d'équipement</b>	<b>16 764</b>	<b>4 153</b>	<b>5 259</b>	<b>9 034</b>	<b>2 447</b>	<b>7 531</b>
<b>Contribution des femmes aux dépenses courantes du ménage</b>	<b>1.1%</b>	<b>1.8%</b>	<b>6.2%</b>	<b>4.2%</b>	<b>0.7%</b>	<b>2.9%</b>
<b>Contribution des femmes aux dépenses d'équipements</b>	<b>17.2%</b>	<b>1.7%</b>	<b>18.6%</b>	<b>13.5%</b>	<b>0.3%</b>	<b>10.3%</b>

Tableau 3 : Contribution des femmes aux dépenses du ménage

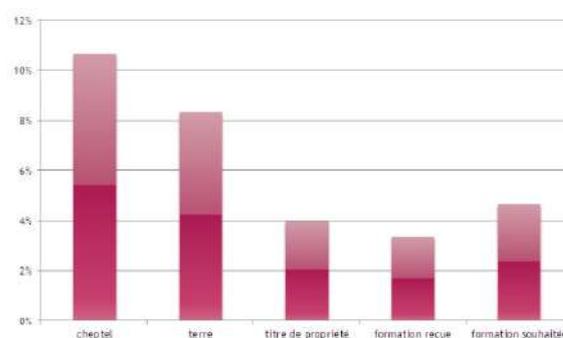
Nos travaux ont également montré que les dimensions matérielle et immatérielle des activités féminines en milieu rural sont mélangées, difficiles à séparer compte tenu de leur imbrication. Tout en travaillant au champ ou à domicile, les femmes transmettent principalement à leurs filles tout un ensemble de savoirs techniques et culturels. Il est particulièrement délicat de distinguer et surtout d'apprécier de façon différente ce qui relève du matériel et de l'immatériel au niveau des diverses activités exercées par les femmes rurales.

Ces dernières jouent un rôle unique dans la transmission des savoir-faire et du patrimoine culturel. Des moyens pour faire connaître et valoriser au mieux ces savoirs locaux, qu'ils soient culturels (contes, chansons, habillement, cuisine...) ou économiques (artisanat, transformation agro-alimentaire...) doivent être recherchés. Cette dynamique doit aussi inclure une forme de valorisation des femmes elles-mêmes et de leur identité.

Les problèmes liés au genre dans le milieu rural marocain que nous avons étudié renvoient à une double réalité pour les femmes. D'un côté, elles représentent à travers leurs activités matérielles et immatérielles un élément principal de la vie du ménage et du fonctionnement de l'exploitation. De l'autre, elles sont maintenues dans une position inférieure, leurs droits à l'émancipation étant entravés par leur statut qui les rend plus ou moins dépendantes des membres masculins de la famille. Malgré les avancées réalisées depuis les années 2000 dans le domaine du droit positif en matière d'égalité homme/femme au Maroc, les femmes rurales restent concrètement dans un état « d'infériorité » par rapport aux hommes sur de nombreux points : accès au foncier, au travail qualifié, aux revenus, à la formation, etc.

Il apparaît que les femmes en milieu rural sont encore largement dépendantes et n'ont, dans la plupart des cas, qu'un accès très limité à l'économie marchande ou encore à l'économie monétaire.

Faute de revenus propres issus de leur travail (sur et/ou en dehors de l'exploitation familiale), l'accès des femmes à la monnaie se fait essentiellement par les dons qu'elles reçoivent de leur mari ou de leurs proches. L'accès des femmes à des moyens de production agricole ou à la technologie est également très limité. Cette double situation explique le fait que les femmes rurales ont un très faible accès aux financements, qu'il s'agisse de financements bancaires ou encore d'autres formes de financement. L'enquête que nous avons menée confirme le maintien de fortes inégalités de genre dans certaines zones rurales du Maroc, malgré des progrès réels obtenus depuis l'indépendance.



Graphique 2 : Accès des femmes à quelques moyens de production

Du point de vue de l'accès aux moyens de production et à la monnaie, les femmes rurales des très petites exploitations agricoles restent dans une situation critique, conformément à un diagnostic établi depuis longtemps. Elles échappent encore pour l'instant à la « marche pour l'égalité » avec les hommes. L'enquête réalisée pose un constat relativement homogène de mauvaise situation générale des femmes rurales, avec des exceptions localisées dans 2 régions (sur les 5 analysées) offrant des opportunités meilleures d'emploi et donc de revenu.

La plupart des femmes rurales interrogées n'a pas accès aux moyens de financement formels et informels<sup>27</sup>. Pour réduire l'exclusion financière, il faudrait ainsi agir sur deux fronts : augmenter

<sup>27</sup> Sachant que le Groupe Crédit Agricole du Maroc, principal acteur financier du monde agricole et rural dans le pays, a développé une offre très inclusive complète, y compris en faveur des femmes en milieu rural. Sa stratégie vise à prendre en compte trois types d'exploitation : celles éligibles au financement bancaire (titre foncier notamment) qui représentent 20 % du nombre d'exploitations, les petites et moyennes exploitations ne répondant pas aux normes de financement bancaire (40 %) et enfin les micro-exploitations (40 %). Ces trois niveaux sont traités respectivement par des institutions différentes : CAM S.A., la filiale Tamwil El Fellah et la Fondation ARDI (50% de la clientèle est constituée par des femmes) qui présentent chacune des instruments adaptés à la réalité de ces exploitations. Ce modèle économique a fait l'objet en 2016 d'une étude de cas par la FAO (Innovations for inclusive agricultural finance and risk mitigation mechanisms). Il est cité parmi les meilleures innovations financières en Afrique et qui peut servir d'inspiration pour d'autres pays en développement (Ben El Ahmar - publication GDS n°72-Juin 2016 / Revue d'Inter Réseau Développement rural).

les revenus et donc la capacité de remboursement des femmes, mais aussi proposer des produits financiers « au féminin » adaptés qui pourront avoir un effet d'entraînement sur le revenu. Il apparaît clairement que les rémunérations dont disposent les femmes, même en intégrant les dons faits par leur mari et famille, ne sont pas à la hauteur de leur contribution productive. Elles ne sont pas rémunérées en proportion du travail effectué et, si elles le sont, c'est de manière partielle et indirecte qui les maintient dans une relation de forte dépendance monétaire à l'égard des hommes.

On retrouve ici un constat déjà fait dans la littérature sur la persistance d'inégalités de genre au sein même de la cellule familiale. L'enquête confirme in fine un fait banal, mais qui prend dans les zones rurales étudiées une acuité particulière : les femmes ne sont pas assez reconnues et leur travail n'est pas suffisamment valorisé.

Sur la question du financement, il est important de souligner que le problème qui se pose est autant le faible revenu de la population cible, que les difficultés d'accès des femmes au crédit, alors qu'elles sont très peu nombreuses à détenir des titres ou actes de propriété ou d'exploitation foncière, ou à disposer d'un revenu agricole ou rural. Ce qui ressort aussi de l'enquête est que la participation à une coopérative est un élément déterminant dans l'accès aux revenus et probablement à un capital social plus important. On voit que les coopératives sont parfois les lieux uniques où les femmes ont une vie sociale en dehors de la famille. Ces coopératives peuvent servir de tremplin pour l'employabilité des femmes et pour une certaine autonomisation financière. Cette dernière renvoie à la mise en place d'outils individuels d'épargne ou de crédit adaptés, mais aussi de formations et d'une éducation financière utiles aux femmes et répondant à leur demande.

De nombreuses études ont déjà révélé les conditions de vie et d'éducation de ces femmes en milieu rural. Mais les résultats de notre travail indiquent que, pour le segment de la population étudiée (les femmes dans les très petites exploitations agricoles en zones agro-climatiques difficiles), la situation est pire que ce à quoi l'on pouvait s'attendre. La grande majorité des femmes interrogées peine à voir pointer des indices d'amélioration de leur situation, tant sur le plan socioculturel qu'économique. Il semble

qu'elles incarnent un monde « traditionnel » en crise, où certaines évolutions des normes sociales sont lentes, mais qui connaît également son lot de « modernisations » rapides (généralisation de l'usage des téléphones portables...). Ce monde reste marqué par des segmentations multiples et par de fortes différences liées au genre.

Parmi ces femmes, très peu ont eu accès à une éducation primaire. Très peu savent lire et encore moins écrire. Elles ont un nombre d'enfants plus important que la moyenne nationale, même si la méthode synchronique de l'enquête ne permet pas de mesurer finement la nuptialité. Elles ne sont pas en situation d'exclusion financière, mais elles se trouvent plutôt dans un monde d'économie productive non marchande, insérées dans des logiques de production qui les rendent peu autonomes par rapport à la famille ou à la communauté. D'un côté, elles ne disposent que d'une faible partie de ce qu'elles devraient avoir comme revenu et de l'autre, elles accèdent à la monnaie via les dons de leur mari ou famille proche.

Il existe pourtant des indices de changement, qui pourraient conduire à une transformation rapide de la situation de ces femmes. Un certain nombre d'entre elles manifestent une volonté de formation ou d'intégration dans des structures coopératives, ce qui permet d'augmenter les possibilités d'accumuler du capital social ou encore de créer du lien. De ce point de vue, la révolution technologique change déjà la donne. En effet, 181 femmes parmi celles interrogées disposent d'un téléphone portable. C'est une véritable évolution technologique et surtout socioculturelle qui incite à apprendre à lire et à compter, qui tend à construire de l'individualité par l'attribution d'un numéro de téléphone personnel et éventuellement par le paiement d'une facture ou d'une recharge téléphonique<sup>28</sup>. Le téléphone portable rompt l'isolement et permet la consolidation de liens sociaux qui ne sont plus limités au territoire du douar. Il est aussi un puissant vecteur de construction de l'individualité.

Il est donc probable, en raison de la révolution numérique, que la situation des femmes rurales changera plus vite dans les vingt prochaines années que dans les dernières décennies. Il ressort de l'enquête que l'accès aux coopératives et le développement des réseaux de femmes

<sup>28</sup> Le GCAM a développé une application de mobile-banking (BEZTAM-E) qui permet d'opérer à distance, sur un Smartphone, toutes les opérations bancaires et transactions commerciales de base et d'éviter à sa clientèle, en particulier les très petites exploitations agricoles, de faire des déplacements en agence qui génèrent des coûts inutiles, tant pour les clients que pour la banque.

permettraient de contribuer à la réduction des inégalités de genre persistantes dans le monde agricole. L'accès aux nouvelles technologies de l'information, la promotion de l'éducation de base, des dispositifs de formation et de valorisation des produits et savoirs locaux, ainsi que l'ouverture à un tourisme rural ou solidaire, bénéfique aux populations locales, sont autant de moyens de développement local à encourager par des modalités de crédit adaptées.

En dehors de la scolarité obligatoire du primaire, l'accès des femmes rurales à l'éducation reste particulièrement faible au niveau du secondaire et encore plus du supérieur. Les femmes du Maroc rural sont encore majoritairement analphabètes (60,4 % au niveau national selon le RGPH de 2014), ce chiffre avoisine les 50 % pour les femmes de notre zone d'étude. Même si la situation semble aller dans le bon sens au niveau des indicateurs agrégés du HCP (Haut-Commissariat au Plan), ce déficit d'éducation des jeunes filles et des femmes en milieu rural par rapport aux garçons, et surtout par rapport aux opportunités de la ville, reste un obstacle majeur à toute tentative d'amélioration de leur contribution à des activités productives, génératrices de richesse.

Il doit être possible de passer un cap significatif dans ce domaine au Maroc en y consacrant les moyens financiers et humains nécessaires. Actuellement, en milieu rural, le fait pour une femme de travailler (ou pas) n'est pas directement associé à sa scolarité ou à son niveau d'étude. Une meilleure formation ne signifie pas pour autant une amélioration des taux d'activité de ces femmes, au contraire. Les compétences requises dans le type de travaux qu'elles peuvent exercer ne viennent que rarement de l'école. Elles sont pour la plupart transmises entre générations, au sein de la cellule et de l'exploitation familiale.

Plusieurs « observatoires » et initiatives existent déjà au Maroc, auxquels participent le CERCAM, mais la mise en place d'une structure transversale dédiée au suivi de l'agriculture familiale, dans toute sa diversité, et du rôle qu'y jouent les femmes, serait une piste intéressante à explorer. Au sein de cette agriculture, la petite paysannerie, majoritaire en nombre au niveau national et plus vulnérable aux pressions de l'exode rural, du changement

climatique et de l'accroissement des inégalités d'accès aux ressources foncières et hydriques, doit faire l'objet d'un appui spécifique, à la hauteur des enjeux de ces zones de la marge, en fonction des contextes locaux, et en complément des différentes initiatives et efforts financiers considérables déjà engagées en particulier dans le cadre du pilier II du PMV.

Il s'agirait notamment de promouvoir divers modes d'organisation féminine, pas uniquement sous la forme de coopératives standardisées de production, mais aussi à travers la promotion de dispositifs de commercialisation adaptés à leur territoire et aux attentes des femmes. De tels dispositifs, de divers statuts et innovations, seraient susceptibles de porter des projets de structuration d'une filière agroécologique en zone de montagne et à proximité des villes. Une telle filière, pratiquant des prix modérés et valorisant les savoir-faire féminins dans ce domaine, de produits de terroir, bios et/ou Beldis<sup>29</sup>, pourrait avoir de forts effets de levier sur les populations locales, si l'on veille à ce que l'essentiel de la valeur ajoutée ne soit pas captée par les intermédiaires ou les investisseurs privés et urbains. La question cruciale de la qualité de l'alimentation, en lien avec la santé et le maintien d'une agriculture pratiquant traditionnellement des techniques proches de l'agroécologie, est une opportunité à saisir pour ces espaces marginaux du Maroc et leurs populations, en particulier féminines.

<sup>29</sup> Elevage traditionnel de terroir, en stabulation libre et presque sans apport extérieur en aliments de bétail.